



INSCRIPTION POUR LA SAISON 2024-2025

(fiche individuelle)

à

l'Association **EPGV-APA 87**

Siège Social : Maison des Arts et de la Danse Jean Moulin
76 rue des Sagnes 87280 LIMOGES

NOM, Prénom : Nom de jeune fille :

Date et lieu de naissance :

ADRESSE :

Code postal – VILLE :

N° Tél. fixe : portable :

Courriel : @

Situation professionnelle : en activité – sans activité – retraité (**entourer**)

Personne à contacter en cas d'urgence :

PATHOLOGIE : cocher celle qui vous concerne

- Cardiaque Insuffisance respiratoire Cancer (sein, côlon....)
 Métabolique (diabète, surpoids) Autres (préciser) :

COTISATION : 125 € (dont montant de la licence 35 €). Elle permet **1 séance de gymnastique adaptée + 1 séance de marche** avec bâtons. Elle peut être réglée en 3 fois (45€, 40€, 40€), mais elle est payable en une seule fois pour les adhésions à taux réduit (**60 €**) (demande spécifique à transmettre au Président de l'association). Les adhérent.e.s ne pouvant pas participer à la marche avec bâtons peuvent s'inscrire à une 2e séance de gym, sans supplément, mais doivent en décider au moment de l'inscription.

Cochez les activités auxquelles vous vous inscrivez :

SEANCES GYM :

METABOLIQUES - Maison des Arts et de la Danse	Lundi 9h30		MARCHE AVEC BATONS - Plaine des jeux St Lazare	Jeudi 10h	
CANCERS - Maison des Arts et de la Danse	Lundi 14h30		CARDIAQUES - Maison des Arts et de la Danse	Vendredi 9h30	
METABOLIQUES - Gymnase Descartes	Mardi 17h		CARDIAQUES - Maison des Arts et de la Danse	Vendredi 10h45	
Toutes pathologies (priorité aux salarié.e.s) - Gymnase Lycée Renoir	Mercredi 18h		2^e séance de gym (si pas marche avec bâtons)	Séance choisie :	

SÉANCES OPTIONNELLES : Le chèque sera remis au responsable du groupe de l'activité concernée

YOGA (15 séances - 45 €, si 15 inscrits) - Maison des Arts et de la Danse	Lundi : 15h45 (1re séance le 7 octobre 2024)		GYM OXYGENE (15 séances - 45 €, si 15 inscrits) - Plaine des jeux St Lazare	Mardi : 10h30 (1re séance le 1er octobre 2024)	
AQUAGYM : (15 séances - 45 €, si 15 inscrits) - Piscine St Lazare	Mardi : 12h (1re séance le 17 sept 2024)		EQUILIBRE et Prévention des chutes (15 séances - 45 €, si 15 inscrits) - Maison des Arts et de la Danse	Jeudi : 14h30 (1 ^{re} séance le 3 octobre 2024)	
GYM supplémentaire (toute la saison - 45 €)	Séance choisie :				

Inscription au **Club COEUR ET SANTE** : obligatoire pour les **nouveaux** adhérents de pathologies cardiaques afin de bénéficier de la réduction de cotisation (35 €), complétez la fiche d'adhésion spécifique et joindre un chèque de 5 € à l'ordre de Club Coeur et Santé.

Si vous êtes adhérent.e d'un **AUTRE CLUB**, indiquez lequel :
s'il s'agit d'un club **EPGV** fournissez la copie de votre licence.

Si vous êtes adressé.e par **LIMOUSIN SPORT SANTE**, cochez la case ci-contre :

Inscriptions aux activités proposées par l'association RONDISPORT 87 dans le cadre de la convention de mutualisation de séances (tarifs non connus à ce jour) :

- Badminton, lundi de 18H30 à 19H30 au gymnase Maurois à Limoges
- Gymnastique adaptée, lundi de 19h30 à 20h30 au gymnase Maurois à Limoges
- Aquagym, mardi, jeudi et vendredi de 18H à 19H30 à l'hôpital de jour Baudin en fonction des places disponibles et dimanche de 9h15 à 10H15 à Saint Lazare à Limoges
- Renforcement musculaire de 12h15 à 13h15 au gymnase des Casseaux à Limoges
- Danse adaptée, mercredi de 19h à 20H à L'Espace Lucien Neuwirth, Limoges
- Initiation à la course, 2 jeudis par mois de 19h45 à 20h45 – Piste d'athlétisme Stade Beaublanc à Limoges
- Relaxation, vendredi de 18h30 à 19h30 au gymnase Jean Macé à Limoges,
- Ou toute activité proposée, physique, culturelle ou ludique, précisez laquelle :

J'ai pris connaissance de la possibilité de souscrire à une option complémentaire IAC SPORT* proposée par la MAIF et non obligatoire. Je désire souscrire : noter OUI Je ne désire pas souscrire: noter NON

Pièces à joindre :

- 1 CERTIFICAT MÉDICAL de non contre-indication à la pratique sportive de moins de 3 mois, OBLIGATOIRE dès la première séance.

- Chèque.s libellé.s à l'ordre de EPGV APA 87

*** Assurance complémentaire « IAC Sport » par la MAIF :**

Outre l'assurance de base obligatoire imposée à toute association sportive, une assurance complémentaire « IAC Sport + » offrant une protection plus large (pour les risques corporels accidentels liés aux activités sportives et de loisirs au sein de l'association) est proposée à chaque adhérent.e, au moment de son inscription pour la souscription en direct à la MAIF, cotisation de l'option 12,80 €.

Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) adopté par le Conseil européen et applicable en France depuis le 25 mai 2018.

- L'association collecte et utilise vos données personnelles renseignées dans la fiche d'inscription uniquement à des fins de gestion associative : prise d'une licence nominative, versement de la cotisation, certificat médical..., statistiques non-nominatives.

- La fourniture de votre adresse e-mail est obligatoire, car l'envoi de la licence EPGV est effectuée par voie dématérialisée. Votre adresse e-mail permet également de vous informer sur le fonctionnement et l'actualité de l'association.

- Lors des activités de l'association, en interne (séances de gym ou marche, AG, galette des rois...) ou en externe (Parcours du Coeur, sortie culturelle, ...) des photos peuvent être prises et publiées dans la presse, sur le site internet et le compte facebook de l'association. Dans le cadre du droit à l'image, veuillez indiquer ci-dessous, si vous vous opposez à ces publications.

Je m'oppose à la publication de photos me concernant : OUI - NON

Chaque adhérent.e est informé.e qu'il(elle) a un droit d'accès, de modification ou d'effacement sur ses données personnelles. Pour faire valoir ce droit, vous devrez envoyer un e.mail ou un courrier au Président de l'association.

Date :

Signature de l'adhérent.e :